



CHARTRE DE VIE du restaurant scolaire

Au restaurant scolaire, je suis accueilli(e) et encadré(e) par des animateurs. Je mange au premier ou au deuxième service selon mon âge. Le temps du midi est un moment pendant lequel je vais manger et me détendre. Pour ça, mes camarades et moi avons des droits et des devoirs.

MES DROITS

☞ Pour aller manger :

- ☺ Je peux me ranger avec le camarade de mon choix.
- ☺ Je peux parler sans crier.

☞ Dans la salle de restaurant :

- ☺ Je peux parler calmement avec mes camarades.
- ☺ Je peux manger selon mon appétit.
- ☺ Je peux dialoguer et me confier aux animateurs.

☞ Sur la cour de récréation :

- ☺ Je peux jouer seul ou avec mes camarades.
- ☺ Je peux ne rien faire si j'en ressens le besoin.
- ☺ Je peux proposer un jeu de groupe et le mettre en place avec l'aide de l'animateur si besoin.
- ☺ Je peux dialoguer et me confier aux animateurs.
- ☺ Je peux dénoncer aux animateurs un acte observé si je le juge grave.
- ☺ Je peux aller aux toilettes et me laver les mains.

MES DEVOIRS

- ☺ Je dois le respect à mes camarades et aux animateurs.
- ☺ Je suis poli(e).
- ☹ Je ne dois pas être insolent et violent.

☞ Pour aller manger : (De l'école Ste Anne à l'Espace Capello)

- ☺ Je me mets en rang calmement avec un autre enfant.
- ☺ Je marche tranquillement à côté de mon camarade.
- ☺ Je me déplace en suivant les consignes de sécurité.

☞ Avant de manger :

- ☺ Je vais aux toilettes et je me lave les mains.
- ☺ Je me range calmement avec le camarade de mon choix.
- ☺ Je m'installe à la table indiquée par l'adulte.

☞ Dans la salle de restaurant :

- ☺ Je reste assis(e) correctement sur ma chaise.
- ☺ Je goûte tous les aliments.
- ☺ Je parle calmement et ne crie pas.
- ☹ Je ne parle pas aux enfants placés aux autres tables car cela m'oblige à parler plus fort.
- ☹ Je ne joue pas avec la nourriture.
- ☺ Je mange proprement.
- ☹ Je ne décore pas le matériel de cantine (Couverts, tables...)
- ☹ Je ne sors pas de jouets sinon ils me seront confisqués.



☞ A la fin du repas :

- ☺ J'aide à débarrasser en suivant les consignes données.
- ☺ Je patiente calmement.
- ☺ Quand l'animateur me l'autorise, je me range sans bousculade.

☞ Sur la cour de récréation :

- ☹ Je ne joue pas de des jeux de guerres et de bagarre.
- ☹ Je ne grimpe pas sur les rebords des fenêtres.
- ☹ Je ne joue pas dans les toilettes.
- ☺ Je prends soin du matériel mis à ma disposition.
- ☺ Je prends soin de mes vêtements. Je les accroche au portemanteau.
- ☹ Je ne vais pas dans le coin garage où sont rangés les vélos.

LE BON COMPORTEMENT

Le temps du déjeuner au restaurant scolaire doit être pour toi un temps convivial pour te nourrir et te détendre mais aussi un temps d'apprentissage du savoir vivre, du respect des aliments, du matériel et de tes camarades.

Pour cela un tableau d'affichage est mis en place. Si un animateur observe un mauvais comportement de ta part, un point rouge sera noté près de ton prénom, sur le tableau. Au bout de 3 points rouges, tu auras une sanction et tes parents seront avertis par téléphone ou par mail. Si tu as régulièrement un mauvais comportement, une rencontre avec tes parents sera organisée. Un contrat de bonne conduite pourra éventuellement être mis en place.

Les points rouges seront effacés si tu as un bon comportement pendant plusieurs semaines.

Les sanctions pourront être : aider au nettoyage de la salle, changer de service ou manger seul pendant un temps défini... l'ultime sanction étant l'exclusion temporaire ou définitive du restaurant scolaire.

C'est grâce aux efforts de chacun que le temps du midi sera agréable pour tous !

